

## COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du comité d'investissement commun du Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais tenue le mercredi 2 décembre 2015 à 16 h, à la salle de réunion du CLD des Collines-de-l'Outaouais, 1694 montée de la Source, Cantley (Québec).

<b>Personnes présentes :</b>	Richard Gadbois, représentant de la société civile et vice-président René Emond, représentant de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ) Caryl Green, mairesse de Chelsea Roger Larose, maire de Pontiac Denis Légaré, maire de Notre-Dame-de-la-Salette Pierre Pharand, représentant de la société civile et trésorier
<b>Personnes absentes :</b>	Robert Bussière, maire de La Pêche et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais Robert Goulet, maire de L'Ange-Gardien et président Joanne Labadie, représentante de la société civile Xavier Lecat, représentant de la société civile
<b>Personnes ressources :</b>	Chantal Belleau, directrice générale Mireille Brazeau, conseillère aux entreprises Louise Marchildon, directrice générale adjointe Annik Jollette, technicienne à l'administration et à la comptabilité

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Richard Gadbois préside et ouvre officiellement la séance à 16 h.

CIC-15-93 **Proposé par** Denis Légaré  
**Appuyé par** René Emond

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CIC-15-94 **Proposé par** Roger Larose  
**Appuyé par** Pierre Pharand

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour en y effectuant les modifications suivantes :

- Retirer le point 5.1.3 Jarico Design and Caseworks – Expansion
- Ajouter le point 6.2 Politiques d'investissement des fonds gérés par le CLD des Collines de l'Outaouais.

### 3. PROCÈS-VERBAUX

#### 3.1 Adoption du procès-verbal du 4 novembre 2015

CIC-15-95 **Proposé par** Pierre Pharand  
**Appuyé par** Denis Légaré

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du comité d'investissement commun du 4 novembre 2015 tel que présenté.

#### 3.2 Suivis au procès-verbal du 4 novembre 2015

Aucun suivi.

## 4. FINANCES

### 4.1 Tableau des fonds au 30 novembre 2015

Le tableau des fonds au 30 novembre 2015 est déposé pour information et présenté aux membres du comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais par la direction générale.

## 5. DOSSIERS D'INVESTISSEMENT

### 5.1 Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité (FLI-FLS)

#### 5.1.1 Gestion Pontiac - Démarrage

**Attendu que** Gestion Pontiac a fait une demande de financement le 23 septembre 2015 pour le projet « Gestion Pontiac - Démarrage »;

**Attendu que** Gestion Pontiac a un important besoin en fonds de roulement pour réaliser plusieurs contrats d'envergure et que l'entreprise ne percevra pas les comptes clients desdits contrats avant le mois de mars 2016;

**Attendu que** le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

**Attendu que** l'objectif 3.2.2 du PALÉE 2015-2020 est de : « soutenir le développement de l'entrepreneuriat privé, de l'entrepreneuriat d'économie sociale et de l'entrepreneuriat collectif en offrant du financement remboursable et non remboursable »;

**Attendu que** le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds local d'investissement (FLI) telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais a obtenu l'autorisation verbale de Fonds locaux de solidarité d'investir prioritairement le FLI à 100 % de la somme demandée pour ce projet.

CIC-15-96

**Proposé par** Denis Légaré  
**Appuyé par** Caryl Green

**Il est résolu** que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde un prêt maximal de 85 000 \$ à même le Fonds local d'investissement (FLI) à Gestion Pontiac pour le projet « Gestion Pontiac – Démarrage » et accepte que l'entreprise effectue son premier versement en mars 2016 selon les conditions de l'entente à être conclue avec les promoteurs et selon la disponibilité des fonds.

**Il est également résolu** d'envoyer une demande officielle au Fonds local de solidarité FTQ pour obtenir une dérogation à l'Entente de partenariat FLI-FLS afin que le CLD des Collines-de-l'Outaouais puisse financer le plein montant de 85 000 \$ à même le Fonds local d'investissement (FLI).

*La conseillère aux entreprises quitte la réunion à 16 h 30.*

#### 5.1.2 Vignoble Chelsea – Expansion (Phase 1)

**Attendu que** Le Vignoble Chelsea Inc. a fait une demande de financement le 20 novembre 2015 concernant le projet « Le Vignoble Chelsea Inc. – Expansion (Phase 1) »;

**Attendu que** le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

**Attendu que** le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds local d'investissement (FLI) telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais a obtenu l'autorisation verbale de Fonds locaux de solidarité FTQ d'investir prioritairement le FLI à 100 % de la somme demandée étant donné les circonstances actuelles de date de fin de l'utilisation du Fonds local d'investissement et du remboursement des sommes non engagées au gouvernement du Québec;

**Attendu que** le projet cadre dans deux secteurs d'activité économique priorités du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020, soit « Agriculture et agroalimentaire » et « Tourisme » de l'axe de développement 1 « Développer des entreprises performantes »;

**Attendu que** le projet cadre à même l'objectif d'intervention 3.3 de « soutenir les secteurs économiques à fort potentiel de développement et les créneaux émergents » à la stratégie d'action 3.3.1 « appuyer la création de valeur ajoutée par la transformation agroalimentaire » et à la stratégie d'action 3.3.2 « soutenir la diversification agricole et agroalimentaire par le développement de créneaux émergents »;

**Attendu que** le projet cadre à même l'objectif d'intervention 3.3 de « soutenir les secteurs économiques à fort potentiel de développement et les créneaux émergents » à la stratégie d'action 3.3.16 « soutenir la croissance et la diversification de l'offre touristique par le biais de pôles et de créneaux touristiques innovants »;

**Attendu que** le projet cadre à même l'objectif d'intervention 3.2 de « soutenir le développement de l'entrepreneuriat privé, de l'entrepreneuriat d'économie sociale et de l'entrepreneuriat collectif » à la stratégie d'action 3.2.2 « offrir des programmes de financement remboursable et non remboursable ».

CA-15-97

**Proposé par** Denis Légaré  
**Appuyé par** Pierre Pharand

**Il est résolu** que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde un prêt maximal de 25 000 \$ du fonds FLI à l'entreprise Le Vignoble Chelsea Inc. pour la réalisation du projet « Le Vignoble Chelsea Inc. - Expansion (Phase 1) » selon les conditions de l'entente à être conclue avec le promoteur et la disponibilité des fonds.

## **5.2 Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEES)**

Aucun dossier.

## **5.3 Fonds Jeunes Promoteurs (FJP)**

### **5.3.1 Brûlerie Bluebarn - Démarrage**

**Attendu que** la Brûlerie Bluebarn Inc. a fait une demande de financement le 3 septembre 2015 pour le projet « Brûlerie Bluebarn Inc.- Démarrage »;

**Attendu que** le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

**Attendu que** deux jeunes promoteurs travailleront à temps plein dans l'entreprise et que ces derniers sont âgés de moins de 35 ans;

**Attendu que** le Fonds Jeunes Promoteurs (FJP) peut financer 3 000 \$ par promoteur jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par projet s'il y a deux jeunes promoteurs ou plus;

**Attendu que** le projet cadre avec les règles et modalités du « Fonds Jeunes Promoteurs (FJP) - Volet 2 : Création » telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

**Attendu que** le projet cadre à même la stratégie d'action 3.3.1 « appuyer la création de valeur ajoutée par la transformation agroalimentaire » du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020;

**Attendu que** le projet cadre à même la stratégie d'action 3.3.3 « soutenir la commercialisation et la distribution de produits agricoles et agroalimentaires locaux » du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020;

**Attendu que** le projet cadre à même la stratégie d'action 3.3.4 « favoriser l'accès des entreprises et des produits agricoles et agroalimentaires locaux aux marchés régionaux et extérieurs » du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020;

**Attendu que** le projet cadre à même la stratégie d'action 3.2.2 « offrir des programmes de financement remboursable et non remboursable » du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020.

CIC-15-98

**Proposé par** Denis Légaré  
**Appuyé par** Roger Larose

**Il est résolu** que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 5 000 \$ du Fonds Jeunes Promoteurs (FJP) à la Brûlerie Bluebarn Inc. pour la réalisation du projet « Brûlerie Bluebarn - Démarrage » selon les conditions de l'entente à être conclue avec les promoteurs et la disponibilité des fonds.

### 5.3.2 La Pleurotière – Désengagement

**Attendu que** le 1er mai 2013, le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais a accordé une aide financière de 3 000 \$ dans le cadre du « Fonds Jeunes Promoteurs (FJP) - Volet 4 : Formation » à La Pleurotière pour la réalisation du projet « Production de champignons commerciaux » par voie de résolution CIC-13-37;

**Attendu que** l'entreprise a utilisé la presque totalité des fonds pour des formations approuvées par le CLD des Collines-de-l'Outaouais;

**Attendu que** le montant résiduel de 176,18 \$ ne sera pas utilisé dans les délais inscrits au protocole d'entente.

CIC-15-99

**Proposé par** Denis Légaré  
**Appuyé par** Pierre Pharand

**Il est résolu** que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais désengage le montant de 176,18 \$ dans le cadre du « Fonds Jeunes Promoteurs (FJP) - Volet 4 : Formation » à La Pleurotière accordé pour la réalisation du projet « Production de champignons commerciaux ».

## 5.4 Fonds d'analyses et d'études (FAE)

### 5.4.1 Sentier multifonctionnel Chelsea – Étude de faisabilité

#### **HUIS CLOS**

*Caryl Green, mairesse de la municipalité de Chelsea, quitte la réunion à 17 h.*

**Attendu que** la municipalité de Chelsea a fait une demande de financement le 17 août 2015 pour le projet « Étude de faisabilité - sentier multifonctionnel »;

**Attendu que** le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

**Attendu que** le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds d'analyses et d'études (FAE) telles que décrites dans la Politique d'investissement du CLD des Collines-de-l'Outaouais;

**Attendu que** le projet cadre dans le volet « Tourisme » du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020.

CIC-15-100 **Proposé par Pierre Pharand**  
**Appuyé par Roger Larose**

**Il est résolu** que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde une subvention maximale de 5 000 \$ du Fonds d'analyses et d'études (FAE) à la municipalité de Chelsea pour la réalisation du projet « Sentier multifonctionnel - Étude de faisabilité » selon les conditions de l'entente à être conclue avec l'organisme et la disponibilité des fonds.

#### **FIN DU HUIS CLOS**

*Caryl Green, mairesse de la municipalité de Chelsea, rejoint le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais à 17 h 10.*

#### **5.4.2 Potentiel de développement touristique Caverne Laflèche – Désengagement**

**Attendu que** le 10 juin 2015, le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais a accordé une aide financière de 5 000 \$ dans le cadre du Fonds d'analyses et d'études (FAE) à la municipalité de Val-des-Monts pour la réalisation du projet « Potentiel de développement touristique – Caverne Laflèche » par voie de résolution CIC-15-49;

**Attendu que** le projet « Potentiel de développement touristique – Caverne Laflèche » est terminé;

**Attendu que** le promoteur a demandé de préparer la fermeture du dossier de financement;

**Attendu que** le bilan de fermeture a été présenté au CLD.

CIC-15-101 **Proposé par Denis Légaré**  
**Appuyé par Caryl Green**

**Il est résolu que** le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais désengage le montant de 1 308,75 \$ dans le cadre du Fonds d'analyses et d'études (FAE), accordé à la municipalité de Val-des-Monts pour la réalisation du projet « Potentiel de développement touristique – Caverne Laflèche ».

### **5.5 Fonds de développement culturel (FDC)**

#### **5.5.1 Art de l'Ordinaire – Outils promotionnels - Désengagement**

**Attendu que** le 10 juin 2015, le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais souhaitait que le montant du financement provenant du Fonds de développement culturel (FDC) soit ajusté en pourcentage du projet final révisé pour ne financer que la portion du projet qui a moins de 3 ans à l'Association Art de l'Ordinaire pour la réalisation du projet « Art de l'Ordinaire – Outils promotionnels »;

**Attendu qu'**après vérification auprès du promoteur, il s'avère que tous les volets du projet présenté ont plus de 3 ans;

**Attendu que** le projet tel que présenté ne concorde pas avec les critères de la Politique d'investissement du Fonds de développement culturel (FDC);

**Attendu que** la somme de 1 500 \$ doit être libérée à même le Fonds de développement culturel (FDC) afin de permettre le financement de projets culturels lors des appels de projets futurs prévus à l'objectif 4.1 de l'Entente de développement culturel (EDC) 2015-2017.

CIC-15-102 **Proposé par Caryl Green**  
**Appuyé par Pierre Pharand**

**Il est résolu** que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais désengage le montant de 1 500 \$ attribué à l'organisation Art de l'Ordinaire pour la réalisation du projet « Art de l'Ordinaire – Outils promotionnels » à même le Fonds de développement culturel (FDC) et libère la somme de 1 500 \$ afin de permettre le financement de projets culturels lors des appels de projets futurs prévus à l'objectif 4.1 de l'Entente de développement culturel (EDC) 2015-2017.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

### 6.1 Suivis des dossiers et des projets

- Le 5 à 7 Top Chrono, qui a eu lieu le 18 novembre 2015 au Centre Wakefield-La Pêche, a connu un franc succès
- Le Gala d'excellence Les Culturiades était à salle comble 3 semaines avant l'événement
- Nakkertok : Projet d'expansion
- Projet Camping : en développement
- Comité agrotourisme et tourisme gourmand : projets à venir
- Abattoir Pontiac : projet en développement
- Asclépiade : Plus de 5 000 kilos ont été envoyés aux États-Unis pour transformation. Une autre entreprise de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en a ramassé 4 000 kilos. Potentiel établissement d'une entreprise de transformation.
- Plan de développement du site de la Caverne Lafèche terminé
- Projet d'un Relais d'information touristique et boutique à Notre-Dame-de-la-Salette
- Projet ski de fond : Promotion de l'Outaouais comme destination ski de fond
- Plate-forme agricole de L'Ange-Gardien : projet de restructuration
- Foire gourmande : relocalisation potentielle
- Association d'artistes : projet commun de promotion
- Circuit patrimonial : Toutes les municipalités ont donné leur accord, sauf La Pêche. La municipalité de Val-des-Monts a demandé 2 œuvres.


## 7. PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN


La prochaine séance du comité d'investissement commun est prévue le 3 février 2015 à 16 h.

## 8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CIC-15-103 **Proposé par Caryl Green**  
**Appuyé par Roger Larose**

**Il est résolu** que la séance du comité d'investissement commun soit levée à 18 h.

  
Richard Gadbois  
Vice-président

  
Pierre Pharand  
Trésorier